



« Conduisez-vous comme des personnes libres ; cependant, n'utilisez pas votre liberté comme un voile pour couvrir la malveillance, agissez plutôt comme des personnes qui sont au service de Dieu. »

1 Pierre 2 :16 (NFC)

Bonjour à toutes et à tous,

Les libertés individuelles sont un des piliers de nos démocraties modernes. La crise sanitaire que nous traversons a chamboulé non seulement nos habitudes, mais elle a changé drastiquement la donne en ce qui concerne nos libertés. Les mesures exceptionnelles prises par l'Etat avec le décret de l'état de nécessité ou d'urgence sanitaire ont porté atteintes à notre liberté. Ces mesures, heureusement provisoires, nous incitent néanmoins à nous questionner sur ces valeurs fondamentales de la démocratie. Il semblerait, selon certains, que celles-ci soient menacées...

Le rapport entre le chrétien et l'Etat est, à toutes les époques et sous tous les régimes, une question d'actualité. Car d'Etat chrétien il n'existe pas. « Ma royauté n'est pas de ce monde » avait répondu Jésus au gouverneur Pilate. Et même si notre civilisation occidentale est marquée par la Réforme du 16^e siècle, le siècle des Lumières, la Révolution française et la déclaration universelle des droits de l'homme, nos démocraties modernes et les valeurs « chrétiennes » qui les sous-tendent se trouvent remises en cause un peu partout. Les dérives populistes, autoritaires et les lois liberticides se développent aussi particulièrement en temps de crise.

La première épître de Pierre est un texte qu'on peut situer vers l'an 64-65, si on l'attribue à l'apôtre du même nom. Ce dernier serait mort peu après en martyr à Rome, sous le règne de Néron, lequel sévissait contre les chrétiens.

Cette lettre tente de répondre à la difficile question : « Comment vivre en chrétien dans une société qui a d'autres valeurs ? » Car à la suite de Jésus-Christ, les chrétiens vont à contre-courant. Les destinataires sont « des immigrants, dispersés » en Asie mineure (la Turquie actuelle) sous domination de l'Empire romain. (1 Pierre 1 :1)

La notion de liberté de croyance et de conscience ainsi que toutes les libertés fondamentales garanties par l'Etat de droit que nous connaissons n'existaient pas.

Si le chemin inauguré par Jésus-Christ et sur lequel il invite les croyants à le suivre est une voie étroite qui conduit à la Vie, elle est aussi une manière subversive de vivre. En effet, elle est soumise à la loi d'amour, plutôt qu'aux lois humaines et à l'autorité de l'empereur ou de l'Etat.

L'apôtre appelle ses lecteurs à se conduire *comme des personnes libres*. Dans le contexte de ces chrétiens d'Asie mineure, ces paroles résonnent comme un appel à cette liberté qui se trouve en Jésus-Christ et dans son exemple de soumission au Dieu d'amour.

Car l'Amour ne peut être captif. Il ne peut être mis à mort. Les calomnies, les intimidations et les persécutions ne peuvent détruire l'Amour. Cette liberté-là est « dangereuse » car elle est contagieuse ! Oui, l'Amour libère.

Les menaces qui pèsent sur nos libertés individuelles ne devraient pas nous détourner de notre liberté en Christ. Veillons donc à nous conduire comme des personnes libres d'aimer en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances.

Pour terminer, voici deux citations de personnalités qui ont pensé la liberté, la liberté en Christ :

« Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. » Nelson Mandela

« Servir Dieu est la suprême liberté. » Augustin

Bonne journée à toutes et à tous !

Amitiés,

Luc

Cormoret, le 5 juin 2020